

Paroi moulée AD / OC



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction interdépartementale des routes Sud Ouest

La situation

Un mur de soutènement amont détérioré, une forte sensibilité environnementale du secteur, pas de déviation possible de la RN116

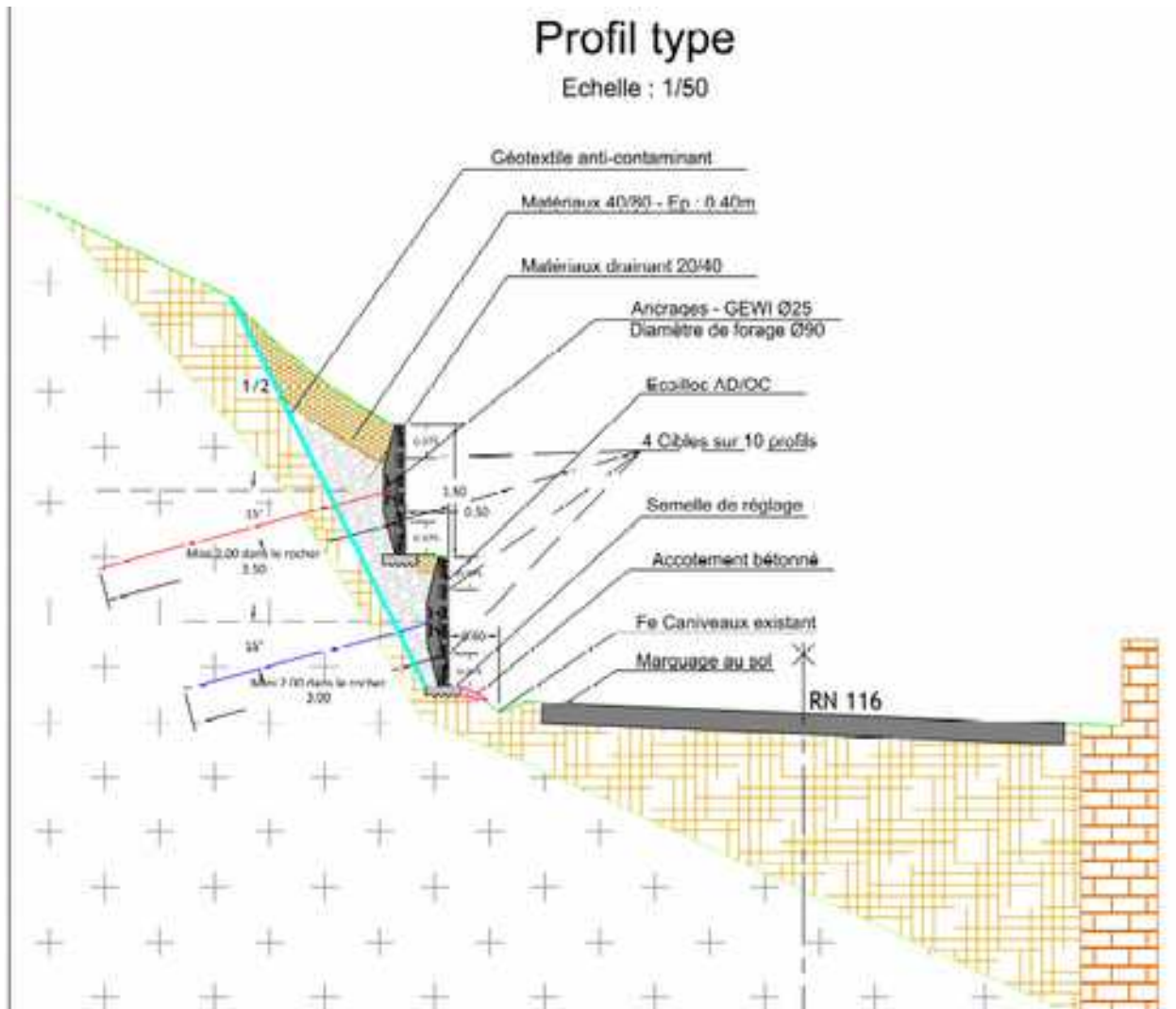


Le procédé choisi

- Une technique lauréate de l'appel à projet innovation 2015 du CIRR a été retenue, pour laquelle le CEREMA recherchait des chantiers.
- Procédé développé par l'entreprise NGE – GTS, la paroi AD/OC est une solution alternative aux parois de béton projeté + ancrages.
- La surface de 400m² (100 m de long et 4m de haut) a été traitée par une centaine de dalles.
- Des ancrages de 3m à 3,50m ont été forés, un par dalle.



Le procédé choisi



- Il s'agit d'écailles en béton préfabriqué, de 2m X 1,50m, jointives entre elles
- Entre le terrain naturel et les écailles, une couche de gravette cimentée assure la double fonction de clavage mécanique et de couche drainante incompressible

Le résultat

- Des travaux conduits en 8 semaines, pour 435K€ TTC
- Une gêne aux usagers limitée : seule une demi-chaussée a été neutralisée.
- La matrice des écailles du parement reproduit un aspect de pierre sèche, dont le choix a été concerté avec le CAUE et le PNR. Des raccordements ont été réalisés de part et d'autre en pierres sèches.
- Une espèce protégée de gecko, la tarente de maurétanie, a été relevée sur le site. Le projet a intégré cet enjeu, en proposant la reconstitution de son habitat par la réalisation d'un pierrier en sommet d'ouvrage.



Le suivi

- L'expérimentation a pour objectifs d'évaluer le comportement de la paroi clouée ad/oc, en s'intéressant aux déformations du parement et aux efforts et contraintes au niveau des clous.
- Les conditions de drainage et les contraintes transmises dans les écailles seront validées, bien qu'elles ne soient pas des aspects prépondérants dans le cas de ce chantier expérimental.
- Le protocole d'expérimentation a été élaboré par le Cerema et l'IFSTAR et fait l'objet d'une convention entre la DGITM et l'entreprise NEG-GTS.
- Le Cerema a assuré l'expertise technique, s'assurera de la mise en oeuvre du protocole de mesure et sera chargé du bilan de l'expérimentation.